

**RAPPORT N° 03/3-46
au Conseil Municipal**

OBJET

**EXTENSION, RENFORCEMENT ET RENOUVELLEMENT
DE RESEAUX DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE (PROGRAMME 2003)**

APPROBATION DU PROJET

AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES ET DE SIGNER LE(S) MARCHE(S)

Le réseau de distribution d'eau potable de la Commune est constitué de 770 km de canalisations environ et dessert 53 640 abonnés.

La prise en compte de l'évolution et de la localisation des besoins en eau potable, de la protection incendie et de l'amélioration du rendement du réseau nécessite la mise en œuvre continue d'opérations d'extension, de renforcement et de renouvellement de cette infrastructure.

Suite à l'étude des demandes d'extension de réseaux enregistrées et après concertation avec les services du fermier (Compagnie Générale des Eaux) pour des interventions de renforcement et de renouvellement, il vous est proposé de mettre en œuvre le programme de travaux ci-après.

Le coût des travaux étant estimé à 950 000 euros HT, leur réalisation nécessite le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert (Articles 10, 33 et 58 à 60 du Code des Marchés Publics).

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Annexe de l'Eau.

Compte tenu de la localisation des sites d'intervention et de la masse globale des travaux à réaliser, l'allocation suivant vous est proposé :

Référence	Désignation
Lot n° 1	<u>La Montagne 8ème km</u> <ul style="list-style-type: none">- renouvellement Chemin de la Vierge- renouvellement Chemin des Capucines- renouvellement Chemin des Manguiers- renforcement Chemin de l'Etat Major
Lot n° 2	<u>Bois de Nèfles - Moufia</u> <ul style="list-style-type: none">- renforcement et extension chemins des Agrumes et des Abricotiers- renforcement Chemin de la Bourgogne
Lot n° 3	<u>Saint-François</u> <ul style="list-style-type: none">- déplacement et renouvellement aval réservoir Dattiers- renforcement Montgaillard-les-Hauts- extension chemin des Tourtereaux ...

RAPPORT N° 03/3-46

Référence	Désignation
Lot n° 4	<u>Bellepierre</u> - renforcement Allée des Topazes/Mairie annexe - renforcement Liaison Allée des Topazes/Allée des Diamants
Lot n° 5	<u>La Bretagne - Sainte-Clotilde</u> - renouvellement Chemin du Dispensaire - renforcement Chemin Fontbrune - extension Front-de-Mer/Cimetière de l'Est

Cet allotissement, établi conformément à l'Article 10 du Code des Marchés Publics, présente les intérêts suivants :

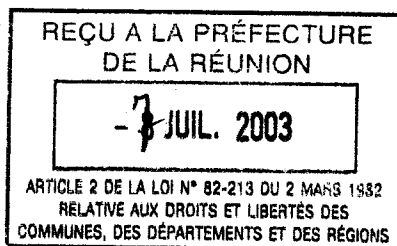
- sur le plan technique, le regroupement par secteur géographique vise à faciliter les interventions des services de la Commune chargés de la maîtrise d'œuvre de l'opération ;
- sur le plan économique, l'élargissement du champ de la concurrence en rendant les lots, de par la masse des travaux qu'ils représentent, accessibles aux petites et moyennes entreprises, chaque lot, en fonction de son importance, pourra être exécuté par une PME.

Je vous demande donc :

- d'approuver le projet d'extension, de renforcement et de renouvellement de réseaux de distribution d'eau potable (programme 2003) et de valider l'allotissement proposé ;
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres, à passer le(s) marché(s) de travaux avec (les) candidat(s) retenu(s) par la Commission d'Appels d'Offres ou, en cas de résultats infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s) ;
- d'autoriser la signature du (des) marché(s) par mon Délégué ou moi-même.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Pour le Maire absent



Dominique FOURNEL
2^{ème} Adjoint

DELIBERATION N° 03/3-46
du Conseil Municipal
en séance du mercredi 25 juin 2003

OBJET

**EXTENSION, RENFORCEMENT ET RENOUVELLEMENT
DE RESEAUX DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE (PROGRAMME 2003)**

APPROBATION DU PROJET

AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES ET DE SIGNER LE(S) MARCHE(S)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Sur le RAPPORT N° 03/3-46 présenté par le Maire au nom des Commissions 1° Cadre de Vie et Habitat, et 2° Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ARTICLE 1

Approuve le projet d'extension, de renforcement et de renouvellement de réseaux de distribution d'eau potable (programme 2003) et valide l'allotissement ci-après :

Référence	Désignation
Lot n° 1	<u>La Montagne 8ème km</u> - renouvellement Chemin de la Vierge - renouvellement Chemin des Capucines - renouvellement Chemin des Manguiers - renforcement Chemin de l'Etat Major

DELIBERATION N° 03/3-46

Référence	Désignation
Lot n° 2	<u>Bois de Nèfles - Moufia</u> - renforcement et extension chemins des Agrumes et des Abricotiers - renforcement Chemin de la Bourgogne
Lot n° 3	<u>Saint-François</u> - déplacement et renouvellement aval réservoir Dattiers - renforcement Montgaillard-les-Hauts - extension chemin des Tourtereaux ...
Lot n° 4	<u>Bellepierre</u> - renforcement Allée des Topazes/Mairie annexe - renforcement Liaison Allée des Topazes/Allée des Diamants
Lot n° 5	<u>La Bretagne - Sainte-Clotilde</u> - renouvellement Chemin du Dispensaire - renforcement Chemin Fontbrune - extension Front-de-Mer/Cimetière de l'Est

ARTICLE 2

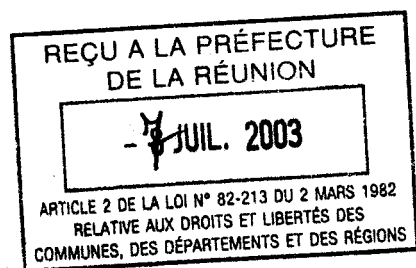
Autorise le Maire à lancer l'appel d'offres et à passer le(s) marché(s) de travaux avec le(s) candidat(s) retenu(s) par la Commission d'Appels d'Offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s).

ARTICLE 3

Autorise le Maire ou son Délégué à signer le(s) marché(s).

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 02 JUIL. 2003

Pour le Maire absent



Dominique FOURNEL
2^{ème} Adjoint